

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 60

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Si émouvants et dramatiques qu'ils soient, les événements d'Espagne ne sont pas pour nous ce qu'il y a de plus grave en Europe... Au moins, eux, nous permettent de rester neutres !...**

A quoi pensons-nous, grands dieux, tandis que se déroule cette formidable manifestation de force que le Führer avait organisée à Nuremberg ? ...

Force matérielle et brutale, si l'on veut. En tout cas, elle s'impose à ceux-là mêmes qui voudraient la mépriser. Qu'on en voie en photos ou qu'on en suive le développement à l'écran, cet innombrable rassemblement, réglé, ordonné et dirigé par une pensée centrale et maîtresse est d'une puissance qui domine l'esprit et produit sur lui une impression écrasante !

D'immenses blocs symétriques, dont chaque pièce est un soldat, mais dont on ne discerne que l'ensemble tant ils sont tous exactement semblables, avancent d'un mouvement qui paraît irrésistible dans l'espace que laissent libre des milliers de spectateurs, bouches ouvertes pour acclamer et bras tendus pour saluer... El dressé, debout dans la tempête des ovations, le Führer !...

On se demande qui est le plus disciplinée de la foule qui regarde ou de l'armée qui défile. Spectateurs ou soldats quels sont les plus militaires et laquelle des deux masses, l'une mouvante et l'autre immobile, serait la plus obéissante à l'ordre du dictateur ? ...

Ah ! Quand nos communistes parlent de leurs « manifestations de masses », si c'est là leur idéal, qu'on les envoie donc à l'école de Hitler, qu'ils aillent voir ce spectacle et qu'ils comparent avec ce qu'ils sont capables de faire ? Et avant de pousser notre pays à s'engager dans les affaires d'au delà des Pyrénées, qu'ils regardent un peu ce qui se passe au delà du Rhin !

Notre confrère Dangeau, de la Petite Gironde, a bien raison de le dire : ce que prépare Hitler est plus important pour nous que ce qui se prépare en Espagne !

Certes, Hitler s'affirme pacifique ! Mais que ferait-il et que dirait-il donc s'il ne l'était pas ?

Durant les quelques jours qu'a duré ce Congrès de Nuremberg, il n'a cessé dans tous ses discours ou d'exalter l'esprit de conquête en montrant du geste au peuple affamé les riches terres promises à son appétit, ou de le persuader que tout est prêt pour briser les résistances qui voudraient s'opposer à ses désirs. Et c'est le bochevisme soviétique qu'il désigne comme l'ennemi à vaincre et à dépecer !

« Si nous avions l'Oural, s'est-il écrit, si nous avions la Sibérie, si nous avions les riches terres à blé de l'Ukraine sous une direction nationale-socialiste, nous nagerions dans l'abondance. Nous pourrions réaliser le paradis terrestre ! »

C'est inouï ! Cela ne vous rappelle-t-il pas la fameuse proclamation qu'à la veille de la campagne d'Italie, Bonaparte adressait à ses troupes manquant de tout et auxquelles il promettait le magnifique butin à faire dans les riches plaines de la Lombardie ?

Sommes-nous à la veille d'une campagne de Russie ? En tout cas, jamais encore on n'avait entendu un chef d'Etat parler en de tels termes d'un autre pays avec lequel, officiellement, il vit en paix ! Rapprochez les phrases précédentes de cette autre déclaration faite par le Führer le jour suivant :

« Qu'on ne se fasse pas d'illusions sur nous ; nous sommes prêts à tous instants. Dans tous les pays étrangers, les masses sont excitées et conviées à des manifestations contre le fascisme et contre le national-socialisme. Moi, je n'ai encore convié l'Allemagne à aucune manifestation. Mais si j'appelle l'Allemagne à une manifestation, alors il n'y en aura qu'une. On ne verra pas dix ou vingt mille hommes sans discipline, mais des millions et des millions se dresseront

contre l'ancien adversaire, l'ennemi héréditaire de l'humanité. »

Autrefois, des paroles semblables eussent été le signal d'une rupture immédiate, avec tout ce qui peut s'ensuivre. Aucun pays n'eût supporté qu'on lui lançât de tels défis et des menaces aussi caractérisées. A moins de lui déclarer la guerre, on ne voit pas ce que le Führer aurait pu dire de plus à la Russie. La presse britannique, inquiète, se demande si ces fureurs antibolchevistes n'ont pas pour but de pousser les dirigeants de l'U.R.S.S. à quelque geste que le dictateur allemand saurait ensuite exploiter...

Tandis que le chancelier Hitler lançait à l'Europe ses proclamations incendiaires, notre ministre des Affaires Etrangères s'élevait contre toute « guerre d'idée » et proclamait que la France ne veut être d'aucune croisade : soit des Blancs contre les Rouges, soit des Rouges contre les Blancs.

Paroles de sagesse et de raison ! Mais il faudra plus que des paroles pour conjurer le mauvais sort et détourner la catastrophe menaçante. ...

Oh ! oui, si émouvants et dramatiques qu'ils soient les événements d'Espagne ne sont pas, pour nous, ce qu'il y a de plus grave en Europe !

Au moins, eux, nous permettent de rester neutres ! ...

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Villégiatures d'autrefois

La noblesse du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elle souffrait de ce mal que Panurge appelle « faulx d'argent », abandonnait Versailles et la cour, partait pour quelques provinces et là, épluchant les comptes, pressurant les fermiers encaissant d'avantage et dépensant moins, elle mettait en meilleur état ses finances améniées. Cependant, alors comme aujourd'hui, on se plaignait de la crise agricole, de la misère du blé et du vin : « Je ne sais comment, écrivait Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin, nous nous trouvez de nos terres. Pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le peu de débit des blés et autres grains. »

Les voyages étant longs, pénibles et coûteux, on faisait durer les villégiatures beaucoup plus longtemps qu'aujourd'hui ; il arrivait à Mme de Sévigné qui fut une des grandes voyageuses de son temps, de rester un an et plus absente de Paris.

C'est qu'aujourd'hui les Parisiens d'aujourd'hui ont plus tôt fait d'aller au Caire que les Parisiens du XVII<sup>e</sup> siècle de se rendre en Bourgogne ou en Normandie. On marchait à raison de dix lieues par jour et en quel équipage !

« Je vais à deux calèches, disait encore Mme de Sévigné ; j'ai sept chevaux de carrosse et un cheval de bât qui porte mon lit et trois ou quatre hommes à cheval. Et ce n'était qu'un train relativement modeste. Il devenait infiniment plus considérable lorsque la maîtresse du roi allait prendre les eaux ou se rendait dans ses terres. Il fallait, en effet, à Mme de Montespan deux carrosses à six chevaux ; l'un pour elle, l'autre pour ses filles, deux fourgons de bagages, six mules et une escorte de cinquante cavaliers.

Ce n'était rien encore et l'escorte devenait une petite armée lorsque le roi se déplaçait suivi de sa cour. Famille royale, maîtresses, dames et filles d'honneur, gentilshommes, pages, domestiques, au total, un convoi de douze à quinze mille personnes. Et quels bagages !

Louis XIV emportait deux chambres dont l'une avec son immense lit de velours vert brodé d'or était d'une extrême magnificence, des meubles, des tapisseries des Gobelins une formidable batterie de cuisine et quantité de vaisselle plate. Les princes et les princesses de la famille royale se faisaient également suivre de leurs chambres ; les ministres étaient en mesure de tenir partout table ouverte. Tout ce monde s'abattait, au hasard des étapes, sur une ville, un village ou un château. Dans les villes, on était à l'aïse, mais les châteaux présentaient parfois de médiocres ressources. A Mailly, par exemple, on était tellement enlaidi que les plus grandes dames couchèrent sur de la paille. Parfois, on était réduit à camper en plein air, à passer la nuit dans les carrosses en bonnet et robe de chambre.

C'était le bon temps... Mais nos contemporains auraient plus d'exigences.

Daniel BRUCÉ.

## Informations

### Conseil des ministres

Le conseil de cabinet s'est réuni mardi, à 16 heures, en présence de tous les membres du cabinet, sauf M. Paul Bastid, absent de Paris.

En quittant la séance, M. Dormoy a annoncé que le conseil a décidé d'entamer des poursuites contre la maison Schneider du Creusot, pour fabrication de faux poinçons et contre M. Brunon-Vallette, industriel et fabricant de tubes à Rive-de-Gier.

### Les grands travaux

En vue d'assurer l'application de la loi du 18 août 1936 relative au programme des grands travaux destinés à combattre et à prévenir le chômage, le ministre de l'Éducation nationale vient d'être autorisé à engager avant le 31 décembre 1936 une première série de dépenses qui s'élève, avec la participation des collectivités locales intéressées, à la somme totale de 726 millions 650.000 francs.

### Les grèves de Lille

D'après un rumeur qui depuis huit jours cause à Lille une très vive émotion une distribution d'armes aurait été effectuée la semaine dernière avant la réoccupation des usines aux militants syndicalistes de certains établissements de la ville et de la banlieue.

Les caisses seraient arrivées en gare de la Madeleine, et les meneurs révolutionnaires seraient venus en prendre livraison. L'une de ces caisses, tombée d'un camion, se serait brisée et des pistolets automatiques se seraient répandus dans la rue.

### La Conférence Locarnienne

Dans les cercles diplomatiques français, l'on éprouve quelques appréhensions sur les chances de réunion de la conférence des cinq États locarniens à Londres, en octobre prochain.

Des résistances se dessinent du côté de Berlin, où l'on semble faire dépendre la conférence locale de la sécurité du Rhin ne serait pas lié au problème de la sécurité des frontières de l'Europe centrale et orientale, où le Reich hitlerien entend garder les mains libres.

### Un discours de Hitler

Le chancelier Hitler a pris la parole, lundi soir, à 20 heures, devant le Congrès de Nuremberg. D'une voix très enrouée il compare le Congrès national-socialiste avec les « misérables manifestations des partis d'autrefois ».

« Grâce au national-socialisme, dit-il, une nouvelle Allemagne est née. On peut l'aimer, on peut la haïr, mais personne ne peut l'annuler (Applaudissements). »

« Que personne parmi les pays étrangers ne regrette cette évolution, car les États étrangers ne seront pas touchés par elle tant qu'ils ne la toucheront pas eux-mêmes... Le national-socialisme repousse toute politique d'assimilation violente. »

« Par suite du service de deux ans, l'Allemagne est libérée des conséquences de la tentative de mutilation qui nous avait moralement détruits... »

### En Espagne

L'activité reprend peu à peu à Saint-Sébastien. C'est dans l'imprimerie du journal « Frente Popular » que les insurgés composent leur nouvel organe, le « Diario Vasco ».

La poste et le télégraphe, la radio et le téléphone, qui avaient été détruits, fonctionnent à nouveau. On s'emploie à mettre en état la ligne d'un chemin de fer Saint-Sébastien-Pampelune-Burgos.

Dans les rues, les passants arborent à la boutonnière ou au corsage les nouvelles couleurs espagnoles, sang et or, et saluent à la romaine.

Partout flottent des drapeaux aux couleurs rouges et jaunes. Cependant, çà et là, des phalangistes passent avec leur emblème rouge et noir, qui sont précisément les couleurs du drapeau anarchiste, qui flottait samedi encore sur la ville.

### Sur le front de Talavera

Le général Asensio, qui commande la colonne de miliciens chargée d'enrayer l'avance des rebelles dans la région de Talavera del Tajo, a passé une partie de la nuit dernière avec le président du conseil M. Largo Caballero.

En effet, les forces gouvernementales avaient dû, sous la pression de leur adversaire, se retirer sur une nouvelle position établie en contrebas du Tage et de l'Alberge.

### Un journaliste français tué

Selon des réfugiés arrivés à Fontarabie, le journaliste parisien, Pierre Plessis et le dessinateur américain Sovitz, auraient été tués aux environs de Zuzmaya.

### A Bilbao

Radio-Séville a diffusé les informations suivantes :

« Il paraît certain que la ville de Bilbao se rendra sans résistance. L'aviation nationaliste a bombardé une fabrique d'armements ou se trouvait une forte concentration marxiste. Il y aurait de nombreuses victimes et les dégâts seraient importants. »

« A Barcelone, les membres de la C.N.T. et de la F.A.I. voudraient obtenir la démission de M. Companys. »

« Dans la Sierra Nevada, une concentration marxiste a été bombardée par l'artillerie nationale. »

« Les rouges, qui avaient voulu attaquer Grenade, se sont enfuis, laissant de nombreux morts et un important matériel sur le terrain. »

### EN PEU DE MOTS...

— Le pilote russe Youmachev a atteint, le 11 septembre, sur un avion à 4 moteurs de 800 chevaux chacun, l'altitude de 8.102 mètres avec une charge de 5 tonnes, établissant ainsi le record de l'U.R.S.S.

— Un propriétaire du village de La Chapoulaudie (Hte-Vienne), Michel Garcey, 56 ans, et son fils, 25 ans, avaient cherché un abri sous un châtaignier pendant l'orage mais la foudre tomba sur l'arbre et les deux hommes furent tués.

— Depuis mardi, 3.713 ouvriers appartenant à 22 usines textiles de l'arrondissement de Remiremont ont cessé le travail. Certaines usines sont occupées.

## NOS ÉCHOS

### Les mots d'autrefois.

Agé de quatre-vingt-quatorze ans, Fontenelle n'hésita pas à se baisser pour ramasser le gant qu'une femme avait laissé tomber près de lui dans la rue. Mais ses forces le trahirent et il s'étendit tout de son long sur le pavé.

En se relevant avec peine, il eut une réflexion charmante :

— Ah ! belle dame pourquoi n'ai-je plus mes quatre-vingts ans ! ...

### Pilote à 68 ans.

Il y a plus de quarante ans, un écrivain anglais, M. Douglas Fawcett, prévoyant le développement rapide de l'aviation, écrivit un roman dont un chapitre était consacré au bombardement de Londres par une escadrille anarchiste. Cela se passait 10 ans avant les premières expériences des frères Wright. M. Fawcett suivit, bien entendu, passionnément les progrès réalisés par l'aviation et, lorsque cette science fut passée dans le domaine pratique, il n'eut qu'un désir, voler et même piloter un avion. Mais sa femme veillait et lui fit jurer de ne jamais prendre place dans une machine volante même comme passager.

La mort de sa compagne le dégagna de son serment. Il avait 67 ans. Il commença aussitôt son apprentissage malgré les conseils de ses médecins et, à 68 ans, il obtint son brevet de pilote. M. Fawcett vient de consigner ses aventures comme pilote dans un ouvrage intitulé : *De l'aérodrome de Heston aux Alpes*.

### Entre Marseillais.

Marius, Olive et « Le Provençal » deviennent entre eux, au « bastidon » dans l'atmosphère heureuse des fins de repas, propice aux récits héroïques. Ils rappellent leurs exploits pendant la grande guerre et c'est à qui des trois aura accompli le haut fait le plus extraordinaire.

Dans cette surenchère de vaillance rétrospective, Marius et Olive rivalisent tour à tour. Puis, comme le « Provençal » se tait :

— Eh ! bien, s'étonne Marius, pourquoi ne dis-tu rien, Provençal ? Conte-moi donc les choses magnifiques que tu as faites pendant ces quatre années de guerre !

— Oh ! répond le Provençal d'un air modeste, je ne peux vous raconter mes autres exploits. Moi, j'ai été tué à la bataille de la Marne !

### L'irrésistible éloquence.

L'Empereur de Rome, Auguste, reçut, un jour, la visite d'un de ses vifs légionnaires qui lui demanda de venir défendre sa cause, dans un procès.

— Je te choisirai un avocat, répondit l'Empereur à ce soldat dont il connaissait les magnifiques états de service. Mais le légionnaire se montra furieux de cette réponse et s'écria :

— Eh ! quoi ! A Actium ai-je envoyé un autre à ma place pour vous défendre contre Marc-Antoine ? Et n'ai-je pas reçu moi-même, pour votre cause, les blessures que vous voyez ?

## CROISIÈRE DE PRINTEMPS

(Vénétie — Dalmatie — Hellade)

(Suite)

A peine l'avons-nous dépassé que nous atteignons un col et tournons brusquement à gauche. Le site de Delphes se présente alors à nos yeux dans toute son éclatante et farouche majesté. Le dôme du sous-bois d'Olympie, la clarté des marbres épars de Délos, l'harmonie des enceintes d'Eleusis se mirant dans le golfe de Salamine nous procurèrent de calmes ravissements. Ici, notre émotion est toute autre. Nous savions que ce haut lieu, vers lequel le monde antique tendit durant des siècles ses pensées craintives et dirigea des pas tremblants, dépassait tous les autres en grandeur, imposait, même à présent, à ses visiteurs une admiration angoussée. Nul décor ne convient mieux à sa légende.

Deux coupures verticales entaillent le flanc du Parnasse. Les anciens nommaient ces à-pics les Roches Phœdiades, c'est-à-dire « les lumineuses ». Elles brillent, en effet, d'un éclat singulier. Il semble qu'un puissant foyer brûle derrière elles au cœur de la montagne et qu'elles en diffusent le flamboiement. Ces escarpements se raccordent à angle obtus. Leur ensemble forme un amphithéâtre grandiose. Dans le plissement central, jaillit la fontaine Castalie dont l'eau égaie du bruit de son ruissellement l'ombre sinueuse qui dissimule sa course.

Au bas des falaises, le cirque adouci sa rudessa. Arrosées par plusieurs torrents, les pentes se couvrent de bois d'oliviers. Tout en bas, dans la verdure épaisse, prend naissance le fleuve qui portera le tribut liquide de Delphes à la mer. Au delà de la gorge du Pleistos, d'autres montagnes aux parois abruptes et crevassées bornent la vue.

La Delphes antique occupait les pentes de la Phœdiade occidentale, appelée Rhodini (la Rousse). Versant escarpé, puisqu'entre la route actuelle qui en longe le pied et le stade qui en occupe le sommet, la dénivellation atteint cent mètres pour une distance à vol d'oiseau d'environ huit cents mètres. Pour grimper directement, il faudrait avoir jarrets de chèvre sinon jarrets de chamois. Sur cet abrupt penchant, au fond d'un anfr, le serpent Python, fils de Gé, déesse de la terre, tenait sa retraite. Tout après, un oracle vaticinait par la bouche d'une vieille femme choisie parmi les simples d'esprit de la contrée. Apollon Delphien survint, tua le monstre, conserva la devineresse et donna « on nom au lieu de son exploit. Un temple consacra ce triomphe de l'esprit sur la matière ; d'autres monuments religieux s'établirent dans le voisinage. Delphes devint le nombril du monde. On y accourait de partout. Les monarques venaient s'y enquêter de l'avenir de leur dynastie, du succès d'une guerre entreprise ou du profit d'une alliance proposée ; les particuliers de l'opportunité d'un voyage, d'un mariage, d'une tractation commerciale. Baignée dans l'onde de Castalie, un laurier vert à la main, en robe de cérémonie, la Pythie prenait place sur le trépidé posé sur une fissure du roc d'où s'échappaient des fumées prétendues naturelles. Comme nos voyantes d'aujourd'hui mais avec plus de pompeuses simagrâmes, la devineresse entraînait en transe. Elle proférait des sons inarticulés qu'un prophète paté, secondé par des interprètes, se chargeait d'enregistrer et de traduire en clair. Ainsi rendu, l'oracle devait à la fois satisfaire le client et servir la politique de Delphes. Il n'y réussissait pas toujours. Les « guerres sacrées » qu'il suscita ou ne réussit pas à conjurer causèrent autant de dommages que de profits aux sanctuaires et aux cités voisines, à Chryso par exemple et Amphimnia.

Tous les huit ans, la fête pythique attirait dans le cirque des Phœdiades une foule immense escortant ces ambassades, appelées « théories » qui représentaient officiellement les monarques et

les villes aux cérémonies commémoratives du triomphe d'Apollon. Dans l'intervalle, les pèlerins ne chômaient jamais. Delphes regorgeait de richesses. Les fouilles de nos savants en ont sauvé les splendides épaves.

Nos voitures s'arrêtent sous la terrasse du Musée. Avant de parcourir le champ accidenté où s'exerça l'effort averti et patient des chercheurs, nous allons en connaître les résultats. Nous trouvons le Musée en plein désarroi. Pour passer de l'une dans l'autre de ses salles, il nous faut nous faufiler entre les madriers d'échafaudages, enjamber des pierres, fouler un lit de plâtras. Les collections, nous a-t-on dit, comprennent environ six mille objets. Peut-être en a-t-on démenagé une partie pour lui éviter les risques inhérents à la réparation des salles centrales. Nous cherchons en vain certaines pièces qui nous avaient été signalées. N'importe ! Un nombre assez grand de chefs-d'œuvre reste offert à nos yeux pour les contenter amplement. Pièces intactes ou ensembles reconstitués, originaux ou moulages, il y a là des frises, des cariátides, des statues de dieux, de héros, de bêtes fabuleuses, des colonnes chargées d'ornements, des trophées, des armes qui témoignent éloquentement de la munificence des villes de la Grèce antique et du génie de leurs artistes. Parmi ces richesses, il en est une qui, pour moi, prévaut sur toutes les autres par sa simplicité, son réalisme, la perfection de ses lignes. Je veux parler de cette merveilleuse figure de conducteur de char connue sous le nom de l'*Aurige vainqueur*.

La visite du Musée nous retint plus que de raison. Comme il arrive souvent, nous avons perdu notre guide. Par bonheur, notre petit groupe isolé comprend un professeur de lycée de Paris, déjà venu à Delphes et qui en connaît les détours. A sa suite, nous prenons, au-dessus de la route, un sentier qui nous conduit promptement à l'entrée principale du téménos d'Apollon. De la place dallée qui la précède, à l'angle sud-est de l'enceinte, part la voie sacrée. Elle va s'élever en zigzag jusqu'au théâtre en contournant, sur trois de ses faces, le grand temple. Etroit et raide, ce chemin pavé s'avère peu commode à gravir. Le pied prend difficilement appui sur les grosses pierres glissantes. Le soleil tape dur sur cette pente hérissée de murs démantelés.

Ces murailles furent les bases de monuments propitiatoires, élevés par les cités de l'Hellade en l'honneur du fils de Jupiter et de Latone. On les nommait « trésors ». Il y avait là les *ex-voto* de Marathon, de Lacédémone, d'Argos, de Tarente, de Sicione, de Guide, de Thèbes, de Syracuse, de Rhodes, de Corinthe et bien d'autres. Ce qui reste d'eux n'est pas grand-chose, quand on compare ces informes amas de pierres aux splendides reconstitutions admirées tout à l'heure au Musée.

Ici comme ailleurs, d'avantage peut-être, on est surpris par l'exiguïté des dimensions de l'enclos sacré. Le hiéron de Delphes mesure à peine 130 mètres de largeur sur 200 mètres de profondeur. En ce médiocre espace, dont le temple d'Apollon et le théâtre occupaient à eux seuls la cinquième partie, plusieurs dizaines de chapelles votives, des autels indépendants, des statues isolées, des portiques majestueux se mêlaient et s'entassaient. Etagés sur ce versant escarpé, ils profitaient de la plus étroite terrasse, du moindre ressaut pour s'y établir, orientés au petit bonheur. L'ensemble forme sur le plan un rébus indéchiffrable et, sur le sol, le plus étrange fouillis de pierres et de marbres. Grâce à ses colonnes subsistantes, le portique des Athéniens est le premier débris que nous rencontrons qui ressemble vraiment à quelque chose.

Les villes aux cérémonies commémoratives du triomphe d'Apollon. Dans l'intervalle, les pèlerins ne chômaient jamais. Delphes regorgeait de richesses. Les fouilles de nos savants en ont sauvé les splendides épaves.

Nos voitures s'arrêtent sous la terrasse du Musée. Avant de parcourir le champ accidenté où s'exerça l'effort averti et patient des chercheurs, nous allons en connaître les résultats. Nous trouvons le Musée en plein désarroi. Pour passer de l'une dans l'autre de ses salles, il nous faut nous faufiler entre les madriers d'échafaudages, enjamber des pierres, fouler un lit de plâtras. Les collections, nous a-t-on dit, comprennent environ six mille objets. Peut-être en a-t-on démenagé une partie pour lui éviter les risques inhérents à la réparation des salles centrales. Nous cherchons en vain certaines pièces qui nous avaient été signalées. N'importe ! Un nombre assez grand de chefs-d'œuvre reste offert à nos yeux pour les contenter amplement. Pièces intactes ou ensembles reconstitués, originaux ou moulages, il y a là des frises, des cariátides, des statues de dieux, de héros, de bêtes fabuleuses, des colonnes chargées d'ornements, des trophées, des armes qui témoignent éloquentement de la munificence des villes de la Grèce antique et du génie de leurs artistes. Parmi ces richesses, il en est une qui, pour moi, prévaut sur toutes les autres par sa simplicité, son réalisme, la perfection de ses lignes. Je veux parler de cette merveilleuse figure de conducteur de char connue sous le nom de l'*Aurige vainqueur*.

La visite du Musée nous retint plus que de raison. Comme il arrive souvent, nous avons perdu notre guide. Par bonheur, notre petit groupe isolé comprend un professeur de lycée de Paris, déjà venu à Delphes et qui en connaît les détours. A sa suite, nous prenons, au-dessus de la route, un sentier qui nous conduit promptement à l'entrée principale du téménos d'Apollon. De la place dallée qui la précède, à l'angle sud-est de l'enceinte, part la voie sacrée. Elle va s'élever en zigzag jusqu'au théâtre en contournant, sur trois de ses faces, le grand temple. Etroit et raide, ce chemin pavé s'avère peu commode à gravir. Le pied prend difficilement appui sur les grosses pierres glissantes. Le soleil tape dur sur cette pente hérissée de murs démantelés.

Ces murailles furent les bases de monuments propitiatoires, élevés par les cités de l'Hellade en l'honneur du fils de Jupiter et de Latone. On les nommait « trésors ». Il y avait là les *ex-voto* de Marathon, de Lacédémone, d'Argos, de Tarente, de Sicione, de Guide, de Thèbes, de Syracuse, de Rhodes, de Corinthe et bien d'autres. Ce qui reste d'eux n'est pas grand-chose, quand on compare ces informes amas de pierres aux splendides reconstitutions admirées tout à l'heure au Musée.

Ici comme ailleurs, d'avantage peut-être, on est surpris par l'exiguïté des dimensions de l'enclos sacré. Le hiéron de Delphes mesure à peine 130 mètres de largeur sur 200 mètres de profondeur. En ce médiocre espace, dont le temple d'Apollon et le théâtre occupaient à eux seuls la cinquième partie, plusieurs dizaines de chapelles votives, des autels indépendants, des statues isolées, des portiques majestueux se mêlaient et s'entassaient. Etagés sur ce versant escarpé, ils profitaient de la plus étroite terrasse, du moindre ressaut pour s'y établir, orientés au petit bonheur. L'ensemble forme sur le plan un rébus indéchiffrable et, sur le sol, le plus étrange fouillis de pierres et de marbres. Grâce à ses colonnes subsistantes, le portique des Athéniens est le premier débris que nous rencontrons qui ressemble vraiment à quelque chose.

Eug. GRANGIÉ.  
Lire la suite en deuxième page

Raison de chasseur.  
Le chasseur qui a manqué le lapin. — Ça fait deux fois que je tire sur lui... il doit être sourd.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## CROISIERE DE PRINTEMPS

(Vénitie — Dalmatie — Hellade)  
(Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page)

Complètement renversé, le grand temple nous montre, aussitôt après, son sous-bassement colossal. Les tremblements de terre, les pillages, l'abandon, l'intrusion dans les ruines des paysans d'alentour s'associent pour causer la destruction totale non seulement des superstructures de ce splendide édifice, mais aussi de ses installations souterraines. On a cherché en vain l'adyton, cette crypte où s'écriait le trépied de la Pythie. On ignore où pouvait se trouver la fissure d'où montaient vers l'oracle les exhalaisons fameuses. Les identifications plus ou moins aventurées des savants reposent sur les descriptions laissées par Pausanias et autres auteurs anciens. Elles permettent seulement des conjectures sur les emplacements de la maison de la Pythie, du temple des Muses, du bois sacré des lauriers. Quant à l'ancre du serpent, il reste introuvable et pour cause !

En grimpaient encore, nous atteignons enfin successivement deux monuments, cette fois aisément reconnaissables : d'abord, sur la plus haute terrasse du hiéron, le théâtre dont les gradins pouvaient recevoir cinq mille spectateurs, ensuite, hors de l'enceinte, dominant la ville sainte tout entière, le stade aux sept mille places. De ces deux édifices culminants, la vue plonge, émerveillée, sur le cirque delphien, ses roches dont la luminosité corrige la rudesse, ses pentes inférieures couvertes de moissons encore vertes et d'oliviers aux frondaisons d'argent. Sous la Phœdrade de l'est, deux grosses taches blanches se montrent à la lisière des olivettes. Largement séparés du hiéron d'Apollon, le Gymnase et le sanctuaire d'Athéna-Pronaï — aux marbres si nombreux et si éclatants qu'on nomme communément ce site la Marmaria — semblent nous inviter à courir vers eux. Le peu de temps dont nous disposons nous permettra-t-il de répondre à cet appel ?

Quoi qu'il en soit, nous voulons au moins connaître Castalie, la fontaine inspiratrice, dont les eaux non contentes d'abreuver les Muses, alimentaient les temples, purifiaient prêtres, sacrificateurs et pèlerins. Nous nous risquons sur la première piste qui se présente. Elle s'avère sans issue. Des ouvriers des fouilles rencontrés nous font revenir sur nos pas jusqu'à l'entrée du téménos. Nous perdons encore du temps en essayant d'éviter les détours de la voie sacrée. Il n'est pas bon de s'engager à l'aventure dans les couloirs et les escaliers inconnus d'un champ de ruines, enchevêtrés comme celui-ci ! Nous atteignons pourtant la crevasse qui sépare les deux Phœdrades. Dans cette fissure profonde, le flot de Castalie descend en sautant de roc en roc, dès qu'elle s'est échappée du bassin supérieur. Cette eau est d'une limpidité ravissante. Puisée dans le creux de la main, elle rafraîchit ma bouche et lave la poussière de mon visage. Je vois ensuite ce ruisseau chantant s'enfermer dans le réservoir qui l'attend au bord de la route.

Quand nous atteignons ce vilain cube de maçonnerie, nous nous trouvons à proximité du Gymnase et de la Marmaria. Mais plus d'un kilomètre nous sépare du point où nous laissons nos voitures. Et celles-ci, à trompes déchaînées, sonnent le rassemblement. Nous revenons donc vers le Musée. Nous dépassons, sur la route, des groupes de femmes qui rentrent des champs. L'une d'elles, assise en amazone sur l'échine mal bâtie d'un bourriquet, utilise le loisir de ce retour au logis pour filer la laine de sa quenouille...

A toute vitesse mais sans incident, nous redescendons de Kastri à Chryso, de Chryso au val encombré d'oliviers d'Amphissia. Nous parvenons à Itéa fort démolis et abrutis par cette dégringolade en trombe des lacets du Parnasse. Par fortune, la mer sensiblement calmée nous permet un retour aisé à bord. Dès qu'il nous tient au complet dans ses flancs, le Prince-Pierre s'ébranle, vire et se met en marche. Le soir tombe du haut des monts de la Phocide. Nous passons, cette nuit, du golfe de Patras dans la mer Ionienne, pour arriver à l'aube en vue de Corfou.

(à suivre) Eug. GRANGIÉ.

## Loterie Nationale

Le maire de Nîmes a officiellement annoncé que le tirage de la 8<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale qui doit avoir lieu dans les arènes de Nîmes, sera effectuée le vendredi 2 octobre, à 17 heures.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 19  
DIMANCHE 20 (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Jacqueline FRANCEL  
Adolf WOHLBRUCK  
DANS  
Le Baron Tzigane  
d'après l'opérette célèbre  
de Johann STRAUSS

## Coopératives de blé du Lot

### LA VENTE DES BLES

De la Direction des Services Agricoles :

Les agriculteurs savent qu'ils ne peuvent livrer les blés de leur récolte à la vente que par l'intermédiaire des Coopératives de Blé ou à défaut à des négociants en grains agréés par le Comité départemental du Blé.

Les Coopératives de blé existantes ont, dans leur réunion du 14 septembre, arrêté leur circonscription territoriale comme suit :

Coopérative de Blé de Castelnaud (siège social à Castelnaud), toutes les communes du canton de Castelnaud.

Coopérative de Blé de Montcuq (siège social à Montcuq), toutes les communes du canton de Montcuq.

Coopérative de Blé de Puy-l'Évêque (siège social, mairie de Soturac), toutes les communes du canton de Puy-l'Évêque.

Coopérative de Blé des Quatre-Routes (siège social aux Quatre-Routes), toutes les communes des cantons de Vayrac, Martel, Bretenoux, Souillac et St-Céré (sauf les communes de Mayrinhac, Bio et Saïgues).

Coopérative de Blé de Gramat (siège social à Gramat), toutes les communes du canton de Gramat, plus les communes de Mayrinhac-Lentour, Bio, Saïgues (du canton de St-Céré), et les communes d'Albiac, Aynac, Issendouls (du canton de Lacapelle-Marival).

Coopérative de Blé de Cahors (siège social, Maison de l'Agriculture à Cahors), toutes les communes des cantons de Lalbenque, Limogne, St-Géry, Lauzès, Catus, Cazals, Luzzech, Cahors, Figeac, Cajarc, Livernon, Lacapelle-Marival (sauf Albiac, Aynac et Issendouls), Labastide-Murat, Gourdon et Payrac.

Les agriculteurs ayant du blé à vendre pourront s'adresser à leurs Coopératives respectives. Au cas où certains d'entre eux, pour des raisons personnelles ne voudraient pas faire partie de la Coopérative à laquelle ils sont rattachés, ils auront la possibilité de s'adresser à la Coopérative départementale de Cahors qui a son siège à la Maison de l'Agriculture, la loi ayant voulu laisser aux agriculteurs le libre choix de leur Coopérative.

Agriculteurs, faites vous-mêmes vos opérations de vente, et pour cela adhérez aux sociétés coopératives qui sont administrées par vous.

L'Office du Blé a voulu garantir aux producteurs un prix de vente rémunérateur. Faites donc confiance à un tel organisme, qui a été créé pour défendre le marché du blé, c'est-à-dire vos intérêts.

### LE PRIX DU CHARBON

La préfecture nous communique avec prière d'insérer :

En raison de la hausse du prix du charbon sur le carreau des mines et dans les ports, les prix suivants seront appliqués à partir du 15 septembre dans le département du Lot :

Gailette Polonoise	31 fr. par 100 kg.
Gailette Ecosse	29 —
Boulets divers	28 —
Boulets du Gard	30 —
Tréblets	31 —
Anthracite français	37 —
Anthracite Indo-Chinois	45 —
Anthracite Anglais	49 —
Anthracite	37 —
Gailette de l'Aveyron	24 —
Briquettes	26 —

Sur ces prix, il sera consenti une remise de 10 francs par tonne pour livraison faite par 500 kilos au minimum.

### Armée

Le général de division Leroy, commandant la 17<sup>e</sup> région d'infanterie, est nommé, à compter du 27 septembre au commandement de la 17<sup>e</sup> région à Toulouse, en remplacement du général Lafon, admis à la retraite.

### Dévacement d'appel

Le nombre de vacances d'engagés par devancement d'appel restant à la disposition des chefs de corps de troupes coloniales pour la période d'incorporation d'octobre 1936 (2<sup>e</sup> tour) est de 7, au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

### Service du trésor

M. Louis Salvan est nommé commis auxiliaire du Trésor à la perception de Cazals.

### Faculté de Toulouse

Par décret, il est créé une chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Toulouse, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1936.

### Election de maire

Le Conseil municipal de la commune de Creysse a procédé à l'élection du maire, en remplacement de M. Chassaing, décédé. M. Noël Delpech a été élu.

Une protestation contre cette élection a été adressée au Conseil inter-départemental de préfecture.

## POUR FAIRE DU BON VIN

Pour faire du bon vin, il faut ajouter à la cuve des produits capables de tuer les mauvais ferments, de favoriser la multiplication des bonnes levures et d'équilibrer les éléments constitutifs du vin.

Pour assurer une bonne vinification avec des vendanges normales, il faut ajouter, au moment du remplissage et pour une cuve de 30 à 35 hectolitres par exemple, un litre de Sulfophosphate Hubert ; on délaye cette quantité dans une dizaine de litres de moût que l'on verse dans la cuve et une bonbonne de 5 kilos au fur et à mesure du remplissage.

Si la vendange est défectueuse, grêle, mildouée, pourrie, adopter une dose plus forte de un quart.

En supposant que la cuve ait été remplie en 4 jours, on compte sur environ huit jours de cuvage au cours duquel il faut enfoncer le chapeau et aérer le moût par repompage 2 fois par jour, ce qui entretient la vitalité des ferments et permet la transformation complète du sucre du moût en alcool.

Les ingénieurs agronomes, les Directeurs de Stations oenologiques et particulièrement MM. Astruc, Mathieu, Bonfard, Dupont recommandent de traiter la vendange au Sulfophosphate. L'acide sulfurique paralyse les mauvais germes, l'ammoniaque nourrit les bonnes levures et ainsi la fermentation se fait plus normalement.

Le Sulfophosphate est trois fois plus actif que les produits similaires dont les inconvénients sont multiples. Depuis 20 ans, le Midi emploie le Sulfophosphate Hubert fabriqué par l'importante firme « La Littorale de Béziers ».

Tannin. — Le tannin est surtout utile pour favoriser la fermentation des petits vins, des vendanges altérées par la pourriture, les maladies cryptogamiques, les insectes (Cochylis, guêpes), la grêle, etc. C'est un précieux agent de conservation, il facilite la dissolution des matières colorantes qu'il fixe. Il agit comme clarifiant en favorisant la précipitation des matières albuminoïdes. Il contribue au développement du bouquet.

Acide tartrique. — Rappelons que l'emploi de l'acide tartrique est interdit sur les vins, mais qu'il est autorisé sur les vendanges fraîches et les moûts. On en ajoute à peu près 50 gr. par hecto ; pour les vendanges pourries, doubler la dose.

Dès que la fermentation commence, la température s'élève. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que lorsqu'elle dépasse 30°-32°, le travail des levures se ralentit et la transformation du sucre en alcool se fait mal. Il faut donc chercher à éviter l'élévation exagérée de la température à la cuve, surtout les années chaudes où les cuvées rentrent au cellier ont commencé de bouillir.

La meilleure température pour que la fermentation se fasse dans de bonnes conditions est comprise entre 20 et 25 degrés. Les fermentations réalisées à la température base de 20° sont celles qui donnent les vins de meilleure qualité avec moins de perte d'alcool. Le moyen le plus simple d'abaisser la température des moûts est l'aération par remontage. Cette opération consiste à aérer le moût en le faisant couler de la cuve dans un cuvier ou grande comporte. Pour une cuve de 15 à 20 barriques, tirer une barrique de 225 litres ; le lendemain matin, remonter ce vin refroidi sur la cuve. Une telle opération faite régulièrement du 4 au 10<sup>e</sup> jour permet d'abaisser la température de 7 à 8 degrés et de maintenir la vitalité des ferments. Elle a l'avantage, sous l'influence de l'oxygène de l'air, de donner une nouvelle activité aux levures qui se multiplient en plus grand nombre. Ce remontage permet en même temps de bien mélanger le Sulfophosphate à la masse de la vendange.

Le 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> jour, à partir du commencement du remplissage de la cuve, décuver, les peaux des raisins ont rendu toute leur couleur.

Les indications que nous donnons ici sont le résultat d'expériences faites par nous-même depuis 10 ans. Nous espérons qu'elles seront de quelque utilité à nos amis vigneron pour l'amélioration de nos vins de Cahors.

Victor COMBES,  
Officier du Mérite Agricole.

### L'EXCURSION EN HAUT-QUERCY

C'est dimanche 13 septembre qu'a eu lieu l'excursion des Uzerchois en Haut-Quercy.

Sous la direction du secrétaire du Syndicat d'Initiative d'Uzerche (Corrèze) un car au complet a visité, après avoir traversé Brive, la petite cité si curieuse de Collonges, en Bas-Limousin, puis en Haut-Quercy, le château de Castelnaud de Bretenoux, à la fois musée intéressant et citadelle féodale assise sur une élévation d'où l'œil découvre un superbe horizon.

Le repas était prévu à Saint-Céré, et l'après-midi fut consacrée à la visite des grottes de Presques, à une randonnée aux gorges d'Autouire, si pittoresques puis à la descente traditionnelle au gouffre de Padirac.

Le retour s'effectua par Alviagnac, Rocamadour, le cirque de Montvalent.

Favorisée par un temps splendide, cette promenade à travers une région de grande valeur touristique fut particulièrement réussie et laissera longtemps à tous ceux qui y ont pris part les plus agréables souvenirs.

### Avis aux futurs soldats

La création des trois brevets progressifs : motocyclistes militaires, conducteurs tous-terrains, estafettes motocyclistes, va être prochainement sanctionnée par la signature du ministre de la défense nationale. Et, dès l'an prochain, nul ne pourra espérer son affectation comme motocycliste s'il ne possède un de ces titres.

## Encore une fois

Nous avons dit que les élections municipales de Larroque-des-Arcs étaient contestées. Le Conseil de Préfecture interdépartemental de Toulouse les a annulées. C'est la seconde fois en deux ans.

Les précédentes avaient été annulées par arrêt du Conseil d'Etat. Il aura à se prononcer sur les dernières si le jugement du Conseil de Préfecture est frappé d'appel.

De toutes manières, il est vraisemblable que les électeurs de Larroque-des-Arcs seront convoqués une troisième fois pour élire leur conseil municipal.

## CAMARADES MUTILÉS D'APRÈS-QUERRE

On nous prie d'insérer :

Si le Congrès de la Fédération Nationale des Mutués et Réformés d'après-guerre aura lieu à Toulouse du 24 au 27 septembre prochain.

Ce Congrès revêtira, cette année, une ampleur toute particulière, tant par le nombre de délégués que par le nombre de parlementaires qui se sont engagés à en suivre les travaux.

Il est du devoir des militaires réformés d'après-guerre de se rendre nombreux à Toulouse, car n'oubliez pas, camarades, que quelle que soit votre situation sociale, celle que soit votre infirmité, il est de votre intérêt de vous grouper au sein d'une Fédération, qui défendra vos droits acquis et réclamera ceux auxquels vous pouvez prétendre.

Tous, frappés par la même infortune, nous ne réclamons aucune récompense, mais une réparation légitime du mal que nous avons contracté au service de la collectivité.

Victimes militaires, nous sommes... victimes du devoir aussi... Combien de jeunes sont partis à vingt ans, pleins de santé, pour revenir après plusieurs mois, malades, infirmes, souvent tuberculeux et dont les jours comptés se terminent le plus souvent sur un lit de « Sana », les parents ne pouvant subvenir aux soins de celui qui, parti au printemps de la vie, plein d'espérance, retourne au foyer sans aucune réparation de la perte corporelle subie.

C'est à nous, les jeunes, c'est à nous qu'il appartient de réclamer le maintien de la probité, l'amour de la vérité, mais surtout de la justice.

Notre but est de ne point diviser ; nous assurons les anciens combattants de notre respectueuse déférence, tout en nous efforçant de resserrer la liaison qu'un glorieux engagement du feu et les jeunes générations.

Le 7 août 1936, deux parlementaires, aux opinions politiques très opposées, M. Jean Delcos, député de Seine-et-Oise et M. de Diesbach, député du Pas-de-Calais, ont, à la Tribune de la Chambre, demandé au gouvernement un peu plus d'égards, un peu plus de reconnaissance pour la jeune France, qu'ils estiment inutile de rappeler que les mutilés et malades ne sont nullement satisfaits d'être malades ou mutilés.

La Fédération a toujours été ouverte aux camarades frappés par la misère, sans aucune distinction d'ordre politique ou religieux ; les portes sont encore plus largement ouvertes aux invalides militaires qui par insouciance ne sont pas encore parvenus à nos droits, sans cesse le fruit de notre travail n'a qu'un but unique et humain « atténuer la souffrance ».

Assistez donc, très nombreux, au Congrès de Toulouse, par votre présence vous manifesterez le désir et la ferme volonté de voir cesser la situation de parents pauvres ; vous encouragerez nos dirigeants fédéraux, qui, malades comme nous, sacrifient le peu de santé qui leur reste pour défendre nos droits, sans cesse menacés et préparent un avenir meilleur.

Pour tous renseignements et adhésion s'adresser au siège de la « Fédération Nationale des Mutués et Réformés d'après-guerre », 5, rue d'Aras, à Paris (5<sup>e</sup>), ou, pendant le mois de septembre au camarade Delsahut Raymond, à Sabadel-Lauzès (Lot).

### Officiers de réserve

MM. les Membres du bureau de la Fédération des A.O.R. de la 17<sup>e</sup> région seront reçus à Toulouse au quartier général par le général Lafon, commandant la 17<sup>e</sup> région, à l'occasion de la cessation de son commandement.

Au nom de la Fédération, son président, le général Beringuier, remettra un souvenir au général Lafon.

Les membres du C.A. qui voudraient se joindre à leurs camarades du bureau de la Fédération seront les bienvenus, de même tous les O.R. désireux de participer à cette cérémonie.

La réception aura lieu le dimanche 27 septembre, à 11 h., à Toulouse. Rassemblement à 10 h. 45, dans la cour du quartier général.

Tenue militaire de préférence.

### Ecole de l'air

Notre compatriote, M. Paul Bachié, de Concorès, qui vient de sortir de l'Ecole de l'Air, est affecté avec le grade de sous-lieutenant à la base aérienne de Lyon-Bron, 55<sup>e</sup> escadron.

### Perception

M. Tardieu, percepteur de Figeac, est admis à la retraite. Il est remplacé par M. Neuville, percepteur de Vayrac.

### Ecole d'Artisanat de Souillac

M. Valléras, chef du bureau d'études aux usines Renault, est nommé chef des travaux à l'Ecole pratique d'artisanat rural de Souillac.

### Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Amicale Boule de Dégagnac (Lot) ». But : propagation du sport boules. Siège social : mairie de Dégagnac.

### Vol de blé

M. Bru, propriétaire à Vaylats, constata que trois sacs de blé, qui étaient déposés dans le grenier de la ferme, avaient disparu.

Il a porté plainte au Parquet et une enquête est ouverte.

## CAHORS

### LE TEMPS !

Les touristes se plaignent du mauvais temps. Ils n'ont pas tort, mais il y a plus qu'eux qui ne sont pas contents de la température que nous supportons depuis quelques jours. Mercredi, notamment, le thermomètre ne marquait que 16° et il est certain que les touristes ne circulaient pas sur le Boulevard en manches de chemise. Les décollés n'étaient pas de saison.

Et pourtant, à cette époque, on disait que, dès le 8 septembre, le raisin est bon à vendanger. Il y a des chances, pour que, cette année, les vendanges, même en Bas-Quercy, aient un peu... de retard.

De même, le dicton répandu dans la région de Puy-l'Évêque affirmant que le 14 septembre, « à la Ste-Croix, on serre les noix » ne sera pas exact, au moins pour cette année.

### Compatriote

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre sympathique et distingué compatriote, M. Conquet François Jules, contrôleur adjoint de l'Administration militaire est promu au grade de contrôleur de 2<sup>e</sup> classe, pour prendre rang du 10 août 1936.

Nous adressons à M. Conquet, qui est originaire de Cahors et ancien élève du lycée Gambetta, nos sincères félicitations.

Enseignement primaire supérieur  
M. Bondoux, directeur de 3<sup>e</sup> classe, à Larroque-sur-Foron (Haute-Savoie), est nommé directeur de l'Ecole primaire supérieure de Cahors, en remplacement de M. Lafage, admis à la retraite.

Nous adressons à M. Lafage nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite et nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Bondoux.

### Diner d'adieu

M. Roquain, commissaire de police, devant quitter Cahors pour rejoindre son nouveau poste à Aurillac, le personnel de la police municipale tint, avant son départ, à lui offrir un dîner d'adieu.

Ce dîner eut lieu au restaurant Vatel, sous la présidence de M. le docteur Calvet, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

Au dessert, M. Sastres, secrétaire du Commissariat, exprima les regrets du personnel causés par le départ de M. Roquain ; M. le docteur Calvet retraça l'œuvre accomplie par M. Roquain et l'assurance de la sympathie de la population cadurcienne.

M. Roquain remercia avec émotion M. le docteur Calvet, le personnel de la police des sentiments d'amitié qu'ils venaient de lui exprimer.

Nous renouvelons à M. Roquain nos félicitations pour son avancement mérité et nos regrets de son départ de notre ville où il ne comptait que des sympathies.

### Grave accident d'auto

Mercredi, M. Beaufils, de Goujonnac, était en auto avec son fils, âgé de 12 ans. Tout à coup, l'auto fit une embardée ; l'enfant prit peur et sauta sur la route. Malheureusement, il tomba sur la tête et se fractura le crâne. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors. Son état est très grave.

### Grave imprudence

Un jeune cycliste habitant Rocamadour, Jean S..., se faisait remorquer par un auto-car, sur la route de l'Hospitalet, lorsqu'il fut tamponné par une camionnette.

Le jeune cycliste fut blessé à la tête.

### Piqûre mortelle

M. Pellissier, propriétaire à Gramat, avait été piqué, il y a quelques jours, par une épine. Il n'attacha aucune importance à cette piqûre. Mais le tétanos se déclara. M. Pellissier vint de succomber des suites de cette piqûre.

### Brebis disparues

Un propriétaire de Loubressac avait conduit des brebis dans un passage au lieu dit « Pommier ». Le soir, à la rentrée, 4 brebis manquaient.

Plainte a été portée.

### Chute de bicyclette

Mlle Counord, fille du maire de Lavergne, descendant à bicyclette la rue de l'Ancienne Poste, à Gramat, lorsqu'elle fut prise de non fonctionnement des freins, la bicyclette alla heurter le parapet et la jeune cycliste fit une chute de 4 mètres de profondeur.

Des témoins de l'accident accoururent, la relevèrent. Elle était gravement contusionnée, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

## EDEN

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Shirley TEMPLE

DANS

C'est pour toujours

AVEC

Gary COOPER et Carole LOMBARD

EN COMPLEMENT

Le Roi

des Champs-Élysées

AVEC

Buster KEATON

Colette DARFEUIL, Madeleine GUILTY

et Paulette DUBOST

ET

un véritable petit chef-d'œuvre

PETIT MOULIN HOLLANDAIS

dessin animé en couleur

## Nécrologie

Notre confrère, M. Jules Bergon, est décédé mercredi, à l'âge de 83 ans. Il avait fondé et dirigé pendant de longues années *Le Réveil du Lot* qui prit une part militante aux luttes politiques d'avant-guerre.

Avec M. Jules Bergon disparaît aussi un des plus anciens représentants de la typographie à Cahors. Il en était resté le doyen après la mort de son vieux camarade, M. Auguste Albert, décédé l'année dernière et qui avait fait une carrière ininterrompue de plus de cinquante ans au *Journal du Lot*. C'est toute une époque qui s'en va.

Nous saluons avec émotion la mémoire de ce Cadurcien, connu de tous dans notre ville. Nous exprimons à son fils, M. Antonin Bergon, et à tous les membres de la famille en deuil nos bien attristées condoléances.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Pezet, décédée à Cahors, à l'âge de 67 ans. Nous prions son fils, M. Pezet, garde-champêtre, et la famille, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

### Est-ce une vengeance ?

Ces jours derniers, M. Venries, propriétaire à Canet (commune de Gorses), avait reçu des lettres de menace. Or, lundi, un incendie a éclaté dans la grange. Des voisins affirment avoir entendu, avant l'incendie, des coups de sifflet. Plainte a été portée.

### Moto contre un bouffon

Une moto sur laquelle avaient pris place M. et Mme Viguier, habitant le Tarn, a heurté, aux Plantades, route de Prayssac, un bouffon appartenant à M. Labarthe. M. et Mme Viguier, précipités sur le sol, furent assez sérieusement contusionnés.

## Les Sports

### CHEZ LES BOULISTES

Concours du Fanion du Lot et du Challenge du Quercy

Voici les résultats techniques :

**Eliminatoires :** Pellissier, Avenir Cazalais, bat Bujack, Boule Cadurcienne, par 13 à 9 ; Chadebeck, Catus, bat Bessac, A.B.B. Cahors, par 13 à 3 ; Calmon, Boule Cadurcienne, bat Tamalet, A.B.B., par 13 à 10 ; Bô, A.B.B., bat Vermet, Boule Figeacoise, par 13 à 11 ; Bras, Boule Cadurcienne, bat Durand, Boule Figeacoise, par 13 à 12 ; Blanc, Boule Cadurcienne, bat Delgal, A.B.B., Cahors, par 13 à 9.

**1<sup>re</sup> partie :** Pellissier, Cazals, bat Durand, Boule

## Arrondissement de Cahors

### Gigouzac

**Fête locale.** — La fête locale de Gigouzac aura lieu dimanche prochain, 20 septembre.

Comme tous les ans, l'organisation des réjouissances sera parfaite et le Comité des jeunes bien secondé par quelques membres de la municipalité, et en particulier par notre si aimable maire, M. Louis Andral, a fait tout le nécessaire pour que les visiteurs viennent très nombreux passer une délicieuse journée. Un très brillant orchestre fera danser jeunes filles et jeunes gens qui viendront des environs pour agrémenter notre belle fête. Les bals de jour et de nuit seront très animés.

Distractions multiples et débits bien approvisionnés.

### Vairaire

**Accident.** — Le jeune Millau essayait de manœuvrer la pompe à eau avec moteur lorsque, par suite d'un faux mouvement, il eut deux doigts happés par un engrenage.

Il a reçu les soins de M. le docteur Ouvrier.

### Albas

**Fête de la Rivière-Haute.** — C'est dimanche prochain qu'aura lieu au village de la Rivière-Haute la fête annuelle qui se célèbre tous les ans à la veille des vendanges dans ce terroir essentiellement viticole.

Voici le programme qui nous est communiqué :

Samedi soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie. Sous l'impressionnant ormeau, l'un des plus beaux du Quercy, brillamment pavé, bal d'ouverture.

Dimanche matin, aubade aux habitants du village. A 11 heures, la musique accompagnée du Comité de la Fête se rendra au bourg d'Albas pour déposer une gerbe au monument aux Morts.

A 11 h. 30, apéritif-concert. A midi, dans toutes les bonnes maisons de la Rivière-Haute, valse des fourchettes et tango des casserolles, brillamment orchestrés par les bonnes bouteilles de derrière les fagots.

De 14 h. 30 à 15 h. 30, visite à Combou-Plat avec bal sur les berges du Lot et jeux nautiques. A 16 heures, courses de bicyclettes locales et d'enfants.

A 17 heures, bal champêtre sous l'ormeau séculaire abritant toute la cueuvée sous ses puissantes ramures. Brillant orchestre.

A 20 h. 30, retraite aux flambeaux. A 21 heures, brillant feu d'artifice et embrasement du Pech Agudal. Départ du ballon « Canto Coucut ».

A 22 heures, bal de nuit avec illumination féérique du vieil ormeau, ancêtre du village.

A minuit, farandole d'adieu et réveil.

Le Comité ne répond pas des accidents. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers et il y aura d'autant plus de visiteurs que de Luzech et d'Albas, si le temps le permet, toute la jeunesse viendra certainement profiter de ces dernières joies de vacances.

### Douelle

**Arrêté municipal.** — M. le Maire de Douelle vient de prendre l'arrêté suivant relatif à l'ouverture des vendanges :

Article premier. — L'ouverture des vendanges, contrairement à la tenue des lois du 28 septembre 1891 et du 9 juillet 1889, est laissée à la disposition des viticulteurs.

Art 2. — Le grappillage, ainsi que l'exercice de la chasse dans les vignes, sont rigoureusement interdits.

Art 3. — La présente interdiction sera levée par un nouvel arrêté qui viendra à son heure.

Art 4. — La gendarmerie et le garde assermenté sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

### Sauzet

**Grandes fêtes de la St-Michel, 4 et 5 octobre.** — Le comité des fêtes, en collaboration avec la Municipalité, se préoccupe activement de la mise au point d'un beau programme suscep-

tible de satisfaire le nombreux public qui chaque année rend visite à Sauzet à l'occasion de la fête patronale.

Dés maintenant le Comité s'est assuré de la présence d'attractions nombreuses et variées et le concours de l'orchestre réputé qui préside tous les ans aux évolutions chorégraphiques.

Etant donné le magnifique succès obtenu, l'année dernière, par la course de chevaux sur route, le comité organise pour l'après-midi du dimanche une nouvelle manifestation hippique qui réunira de nombreux concurrents.

Le feu d'artifice qui, le dimanche au soir rassemble une foule record, sera, nous assure-t-on, des plus brillants.

Enfin on a prévu de multiples réjouissances pour la journée du lundi : tir aux pigeons, jeux divers, courses de bicyclettes, etc.

Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs.

### Saux

**Le blé.** — Samedi soir, 18 courant, M. Cazes, secrétaire de la Coopérative agricole, fera une conférence, à la mairie, à 20 heures, pour faire connaître aux adhérents le mécanisme de la nouvelle loi sur l'Office du blé.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister. Ils ont un grand intérêt à connaître cette loi, car ils pourraient s'exposer à beaucoup de désagréments.

Donc, tous les propriétaires doivent être là.

**L'électricité.** — Tous les habitants de Saux orient aux poteaux supportant les fils conducteurs du fluide :

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

On ne voit rien, ni rien n'annonce son arrivée. L'hiver est là ; les soirées s'allongent et on voudrait un peu plus de confort pour passer les veillées.

On dit : « A quand les branchements ? »

Les installations intérieures sont faites depuis plus de quatre mois. Attendons.

### Duravel

**Concours des voitures fleuries.** — La journée du Comité Agricole dont nous avons rendu compte a été agréablement par un concours de voitures fleuries qui fut particulièrement joli et où les concurrents firent assaut d'élégance et de goût.

En voici les résultats :

Catégorie d'enfants : 1<sup>er</sup>, Jacques Senesse ; 2<sup>e</sup>, Georges Radet ; 3<sup>e</sup>, ex-æquo, Claude Bernays, Micheline Bonnet, Edmonde Soulaireux.

Hippomobiles et automobiles : 1<sup>er</sup>, ex-æquo, MM. Coldefy, Pichot, Duravel ; 2<sup>e</sup>, Alix, à Vire ; 3<sup>e</sup>, Tarlet, à Duravel.

Bicyclettes : 1<sup>er</sup>, ex-æquo, Mlles Broussy, Muret, Calvet ; 2<sup>e</sup>, ex-æquo, MM. Daynard, Gosio ; 3<sup>e</sup>, ex-æquo, MM. Ladurantie, Soulaireux ; 4<sup>e</sup>, ex-æquo, MM. Pichot, Ferrero ; 5<sup>e</sup>, ex-æquo, MM. Rollés, Grialou, Radet, Rollés, Mlle Pechberthy.

Cette magnifique fête des fleurs s'est terminée fort avant dans la nuit par un bal des plus animés, avec un orchestre remarquable de nombreux musiciens.

## Arrondissement de Figéac

### Figéac

**Bonne chasse.** — M. Laverigne, ancien brigadier de police, au cours d'une battue, a tué un renard qui allait mettre bas trois renardeaux. C'est un beau coup de fusil.

### Rudelle

**Nécrologie.** — Décès chez ses neveux, Mme et M. Emile Delpech, de Mme Estival, 80 ans, résidant à Fons.

**Accident mortel.** — Un accident mortel s'est produit samedi 12, en face du cimetière. Un ouvrier employé au bitumage de la route, glissant du camion où il était avec ses compagnons de travail, fit une chute mortelle. La mort fut instantanée ; le docteur Laval conclut à une fracture du crâne.

Le malheureux était un jeune homme de 20 ans, originaire de Brive, nommé Jaubert.

L'inhumation aura lieu dans son pays natal où son corps a été ramené par la famille.

### Gorses

**Nécrologie.** — Nous apprenons la mort de Mme Sournac, décédée à l'âge de 65 ans. Nous adressons à M. Sournac, à la famille nos condoléances.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Grand prix cycliste des commerçants.** — Le Comité des fêtes a encore reçu les engagements suivants :

Yol, Monégier, Landereau, ce dernier vainqueur du critérium des Italiens de France.

Mallet Auguste, vainqueur du grand prix de Chaumont, des grands prix de l'Aube, de Paris-Sens, Paris-Auxerre, 4<sup>e</sup> du Championnat de la Montagne, etc.

Caudoni Jean, 1<sup>er</sup> de Paris-Dauville devant Charpentier et Lapébie ; 1<sup>er</sup> Paris-Evreux ; 1<sup>er</sup> Paris-Vernon, Paris-Ezy. Sélectionné dans l'Equipe italienne du Tour de France.

Doumenjou, champion du Gers de grand fond.

Dirat, champion du Tarn-et-Garonne.

Nous avons omis de publier les victoires du Lectouros Seguin, 1<sup>er</sup> au grand prix de Sauveterre ; 1<sup>er</sup> au grand prix des villes d'Auch, Tarbes, Condom, Mont-de-Marsan, Castelsarrazin, Lectoure, Le Boucau ; vainqueur de 6 américaines, 4 individuelles et de deux courses poursuites.

Cette épreuve, on le sait, aura lieu le 20 septembre, sous le contrôle de l'U.V.F. Elle consiste en 100 tours (140 kilomètres) sur la belle piste goudronnée du Tour de Ville. Classé par points tous les 5 tours. Elle est dotée des prix suivants :

1<sup>er</sup> prix : 1.000 fr. ; 2<sup>e</sup> : 700 fr. ; 3<sup>e</sup> : 500 fr. ; 4<sup>e</sup> : 300 fr. ; 5<sup>e</sup> : 200 fr. ; 6<sup>e</sup> : 100 fr. ; 7<sup>e</sup> : 100 fr. ; 8<sup>e</sup> : 50 fr. ; 9<sup>e</sup> : 50 fr.

700 francs de primes.

Départ, à 14 heures. Engagements, 5 francs, au Secrétariat du Comité des Fêtes, Café Divan, Gourdon (Lot). Les coureurs désirant participer à cette course sont priés de se faire inscrire de suite en adressant le numéro de leur licence.

### Gramat

**Auto contre auto.** — Une auto de touristes est entrée en collision, place de la République, avec l'auto conduite par M. le Curé de Bannes. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

**Foire.** — La foire du 10 septembre a eu son importance habituelle malgré les battages et la préparation des regaines. Les divers foirails et marchés étaient bien garnis et les transactions assez actives, bien que les cours des bovins et des porcs aient subi une baisse sensible.

Voici les principaux cours :

Animaux de boucherie : bœufs, 150 à 180 francs les 50 kilos ; veaux de lait, 4,50 à 5,50 ; montons, 3,50 à 4 fr. ; agneaux, 4,50 à 5 fr., le tout le kilo ; pores gras, 280 à 320 fr. les 50 kilos.

Gros bœufs de travail, 4.500 à 5.000 francs ; moyens, 4.000 à 4.500 fr. ; vaches de travail, 3.000 à 4.000 fr. ; bouvillons, 2.000 à 2.800 francs, le tout la paire ; brebis d'élevage, 160 à 200 fr. pièce ; porcelets, 60 à 100 francs pièce, selon qualité et grosseur.

A la halle : œufs, 4 fr. la douzaine ; poules, 4 fr. ; poulets, 5 à 5,50 ; canards, 3,75 à 4 fr. ; lapins domestiques, 2 à 2,25 ; dindes, 4 à 4,50, le tout le demi-kilo ; perdreaux, 8 à 12 francs ; lapins de garenne, 3,50 à 4 francs ; lièvres, 5 à 6 fr., le tout le demi-kilo.

Beaucoup de légumes et de fruits vendus à de bons prix. Prochaine foire le 30 septembre.

### Lavercaitière

**Deux de moins.** — Des nomades, installés près de Lavercaitière, ont

réussi à capturer deux blaireaux de forte taille dans la forêt de la Bouedu-Bagle.

### Les Quatre-Routes

**Obsèques.** — Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de Mme veuve Gironie, décédée à l'âge de 83 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

## Cinq petites Artistes Prodigeuses

### A L'ECRAN...

Lorsque l'on annonce la projection au cinéma des cinq petites Dionne — les fameuses quintuplettes dont la naissance, au Canada, souleva tant d'intérêt — beaucoup de sceptiques doutèrent du succès. Etait-il possible d'intéresser le public aux ébats de cinq bébés ? L'événement infirma ce jugement partial. Le *Médecin de Campagne* a remporté le plus éclatant triomphe. La vie des paysans canadiens parmi les neiges de Moosetown, le dévouement du Docteur Luc, l'intrigue du jeune Tony, toutes ces scènes maintiennent l'intérêt. Mais c'est surtout l'apparition des cinq petites Dionne qui souleva l'enthousiasme. Quel charme exquis !

« Elles paraissent — écrit Mme S. Dubreuilh — et, délivrés de la tristesse que fait passer sur nous la vue de tant d'enfants dressés, nous sommes pris d'amour pour ces cinq marmots dont le naturel, la grâce, ont été si complètement respectés par la caméra. »

Les cinq petites Dionne sont adorables. Elles ont les plus beaux yeux du monde, un air de santé, de force... Devillons ici un secret que le film n'a pu révéler au public... Les petites Dionne sont élevées sous le contrôle général du Gouvernement canadien. Un comité de docteurs, de puériculteurs les surveille. On a fixé avec soin l'hygiène de leur nursery, la composition de leurs aliments. Mais on a cherché également le savon idéal qui convenait à ces petits corps, charnats mais fragiles comme un saut...

Les quintuplettes pesaient ensemble à leur naissance 4 kg, 850 seulement. Les savants, les hygiénistes n'ont pas hésité longtemps. Ils ont adopté, pour la toilette et le bain des quintuplettes canadiennes, le Savon Palmolive, à base d'huiles d'olive et de palme, Palmolive 100 0/0 pur et doux ! Et voilà pourquoi les cinq petites Dionne ont à l'écran cette beauté, cette santé du visage et du corps que tant de stars ultra-photogéniques et « super-sensibilisées » pourraient leur envier...

RENSEIGNEMENTS

Ce que les agriculteurs doivent savoir de la loi du 15 août 1936 sur la production et le commerce du blé, (Suite)

**Coopératives de Blé.** — Les Coopératives de blé sont à la base du fonctionnement de l'Office.

Les Coopératives anciennes pourront accepter de nouveaux adhérents. Ceux-ci devront se conformer aux statuts et règlements intérieurs établis.

Les Coopératives garderont les bénéfices des lois antérieures.

Les Comités départementaux décideront s'il y a lieu de provoquer et de faciliter la création de nouvelles coopératives. Les coopératives créées après le 1<sup>er</sup> janvier 1936 devront être agréées par le Comité départemental.

Les gérants des coopératives ne pourront, d'aucune façon, se livrer à aucune exploitation commerciale.

Les coopératives pourront recevoir de l'Office national des subventions leur permettant de faire face à leurs frais de gestion.

Chaque producteur de blé pourra devenir coopérateur. Il choisira sa coopérative mais ne pourra appartenir qu'à une seule coopérative.

Les coopératives rassembleront tout le blé de leurs membres et le vendront à la cadence et aux conditions fixées par le Conseil Central. Elles seront tenues de se porter acquéreurs, au prix et dans les conditions fixées par l'Office, de tous les blés qui leur seront offerts.

Elles pourront autoriser, en vue d'éviter des frais de transport, la vente directe, à la meunerie, des blés des cultivateurs.

Ces blés seront accompagnés de l'autorisation de la coopérative qui vaudra titre de mouvement.

Elles pourront laisser, en dépôt chez le cultivateur, les blés dont elles se seront portées acquéreurs.

Le Conseil Central fixera l'échelonnement des ventes auquel seront soumis les blés appartenant aux producteurs ayant eu plus de 100 quintaux métriques l'année précédente.

Les coopératives régleront le prix des

blés à leur livraison jusqu'à concurrence de 50 quintaux métriques au minimum. Pour le surplus un acompte de 2/3 de leur valeur sera accordé.

En cas de livraison différée, le prix de livraison sera celui du mois de la livraison effective. Le vendeur pourra exiger un acompte pouvant atteindre les 2/3 de la valeur du blé vendu.

La partie de la récolte non vendue ou retenue par application de l'échelonnement pourra faire l'objet d'un warrant souscrit par l'imprimeur à l'ordre de la Coopérative dont il relève. Ce warrant analysé par le Conseil d'administration de la Coopérative et de l'Office du blé sera escompté par la Caisse de Crédit agricole ou par la Banque de France.

Cette avance sera égale aux 2/3 de la valeur de la qualité warrantée.

En cas de livraison directe au moulin le paiement sera effectué par la Coopérative qui aura autorisé la livraison directe.

**Rétrocession des blés par les Coopératives.** — Les coopératives livreront le blé selon le rythme réglé par le Comité Central.

Le prix de rétrocession à la meunerie est fixé, par quintal, à 2 francs au-dessus du prix d'achat valable pour le mois en cours.

**Titres de mouvement.** — Les blés seront accompagnés, pour leur circulation entre les coopératives, les négociants et les moulins, d'un titre de mouvement délivré par l'administration des contributions indirectes.

**Commerce des grains.** — Sauf les avantages fiscaux et les subventions accordées aux coopératives, les négociants en grains, français, patentés, à l'exclusion des meuniers et boulangers pourront, après en avoir fait la déclaration préalable au Comité départemental et sous son contrôle, acheter, stocker et livrer le blé en respectant l'échelonnement des ventes aux mêmes conditions et prix que les coopératives.

Les négociants en grains seront tenus d'acheter la récolte entière de blé d'un même producteur, si celui-ci le désire.

A partir de la promulgation de la présente loi, la création de tout fonds de commerce pour achat, stockage et livraison de blé devra être autorisée par le Comité départemental.

Les achats de blé, effectués par les négociants en grains, seront obligatoirement payés par l'Intermédiaire de la Caisse Régionale et de Crédit Agricole Mutuel. A titre de rémunération, une retenue de 0 fr. 50 pour 1.000 pourra être exercée par les Caisse de Crédit agricole sur ces paiements.

Pour la vente à la minoterie, les négociants en grains devront se conformer aux prescriptions du Comité Central et du Comité départemental.

**Taxe à la production.** — Il est établie une taxe à la charge des producteurs sur les quantités récoltées par eux, déduction faite des besoins de la consommation familiale.

Cette taxe sera perçue par le Comité Départemental de la façon suivante :

Pour la fraction comprise entre : 0 et 100 quintaux : exonération ; 101 et 200 quintaux : 1 fr. par quintal ; 201 et 400 quintaux : 2 fr. par quintal ; 401 et 600 quintaux : 3 fr. par quintal ; 601 et 800 quintaux, 4 fr. par quintal.

**Dispositions transitoires.** — Tous les marchés, de quelque nature qu'ils soient, de blé, de farine, de produits dérivés, comportant livraison après le 15 juin 1936 et jusqu'à la date de la fixation du prix sont, si la livraison n'a pas encore été faite, résiliés sans indemnités à la demande de l'une quelconque des parties. La demande initiale de résiliation devra être formulée dans les 15 jours qui suivront la fixation du prix.

Dans la semaine qui suivra la date de la fixation du prix, les meuniers, les négociants en grains et tous autres détenteurs de blé autre que les cultivateurs et les coopératives, seront tenus de déclarer les stocks de blé existant dans leurs magasins à la date de la fixation du prix.

Les stocks de farine devront, de même, être déclarés par tous les détenteurs de farine.

Le contrôle de ces déclarations sera assuré par l'administration des Contributions Indirectes.

ON DEMANDE

une vendeuse

ET

une apprentie coiffeuse

S'adresser à M. POPOVITCH, coiffeur, rue Maréchal-Foch, CAHORS

A LOUER

Maison 5 pièces

eau, gaz, électricité, jardin, cave

S'adr. : 14, Avenue de la Gare

# DÉPÊCHES

## Les grèves du textile

De Paris. — Les conversations entre délégués patrons et ouvriers des textiles lillois ont repris ce matin. Une délégation ouvrière a été reçue à 9 h. 30 par M. Chaulemps, M. Thiriez et les membres de la délégation patronale sont arrivés peu après.

Le président du Comité central du textile a déclaré : « Le conflit actuel est un conflit d'autorité. Avant de faire preuve de conciliation, nous avons formellement exigé du Gouvernement qu'il soit mis fin à l'état de choses actuel en interdisant, à l'avenir, les occupations des usines, les locaux administratifs, en précisant, d'autre part, la manière indiscutable des droits et devoirs des délégués ouvriers, leurs attributions, le mode d'élection, de façon que l'autorité patronale ne puisse pas être mise en échec. Quand nous aurons complète satisfaction sur ces points, nous aborderons la question des salaires. La délégation patronale a été reçue par M. Salengro, ministre de l'Intérieur. M. Blum n'assistait pas, ce matin, à la conversation.

**En Espagne**

De Madrid. — 700 visites domiciliaires ont eu lieu. 75 arrestations ont été opérées. Hier, à Madrid, des armes, des munitions, des postes de T.S.F., plusieurs millions de pesetas ont été saisis.

De Burgos. — Ronda, ville fortifiée dominant Malaga est tombée aux mains des rebelles.

De la Corogne. — Le poste radio Cologne communique que l'aviation nationaliste a abattu à plusieurs reprises à Alcalar-San-Juan 3 avions ennemis et incendié le dépôt de gazoline de 5 millions de litres.

**AVIS DE DÉCÈS**

La famille ROUGIER, dans l'impossibilité de prévenir individuellement ses amis, a la douleur de leur faire part du deuil cruel qui l'a frappée, à nouveau, en la personne de leur fille et sœur

Fernande DA FONSECA-HERMÈS

épouse de Monsieur DA FONSECA-HERMÈS, Ministre plénipotentiaire du Brésil, décédée à Rio de Janeiro dans la 43<sup>e</sup> année de son âge, après une longue et douloureuse maladie.

**Ne soyez pas nerveuse**

« J'étais nerveuse et tout mon état s'en ressentait. Pour un rien, cela m'allait pas. Je m'irritais facilement et devenais neurosténique. Un jour, j'ai lu dans mon journal l'annonce de la Quintonine et je l'ai essayée. Elle a remis mes nerfs en place et mon organisme est aujourd'hui en parfait état. » Mme J. C., à Rodez. La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95. Ptes Phies et Phie Orliac à Cahors.

**PIANISTES !**

M. BÉRARDI, Accordeur diplômé, ancien ouvrier des plus grandes fabriques parisiennes de Pianos, informe le public cahorcin, qu'il ouvre, à Cahors, 16, rue Anatole-France, un atelier de réparations de pianos (droits et à queue). M. Bérardi se charge également de l'accord.

TRAVAIL GARANTI

TOURISTES-GOURMETS

Allez chez Cassagnolle René

Hôtel de Londres

MONPAZIER (Dordogne)

Prix d'excellence de l'Académie du Périgord

Déménagements

Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors

PETIT, 65, rue Dulung, PARIS (Carnot 46-57)

Il a été perdu, sur la place du Marché, une montre d'homme. Prière rapporter ou aviser bureau du journal.

## FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR MAX DU VEUZIT

— Ah ! depuis ?

— Depuis, ma foi, l'idylle était trop douce pour qu'une affaire de gratitude ou d'intérêt vint s'y mêler... Je n'ai eu qu'une idée en tête, Gysie, gagner votre cœur sans que vous sachiez qui j'étais... Voyez-vous qu'à cause du souvenir gardé à Mme Le Kérec, vous acceptiez le neveu ?... Par pure reconnaissance !

— Belle avance, toutes vos roueries ! J'ai bien vite deviné, moi aussi, qui vous étiez.

— Oh ! naturellement ! C'est Le Für qui vous a raconté !... Il était gaffeur, ce vieux satyre !

— Mais non, c'est Mamie qui m'a écrit... Elle avait appris le retour en France de M. le Gurm... J'ai rapproché les dates, les noms et les circonstances... J'ai tout de suite compris...

— Assurément ! Pour comprendre quelque chose qui pouvait me nuire, il n'y avait pas besoin de longues explications !... Tandis que moi, pendant des semaines et des mois, j'essayais en vain de vous faire entendre combien je vous aimais...

Elle se mit à rire.

— Mais, cela, je l'avais bien compris aussi !

Il lui jeta un regard noir de reproches.

— Pourquoi vous dérober, alors, avec tant de malice ?

— Est-ce qu'une jeune fille sérieuse saisit ces choses-là du premier coup ?

— Ah ! Gysie, vous m'avez rendu souvent très malheureux !...

— L'air du pays vous guérira, Alex !

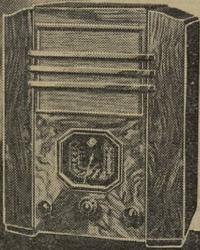
— C'est votre amour qu'il me faut, ma Gysie !

Car, depuis qu'il tenait si longtemps, entre les siennes, la petite main qui jusque-là s'était impérieusement dé

# SUPRÉMATIE



ACHETEZ FRANÇAIS



PRIX: 2.475 fr.

LE ROI LE SYNCHROVOX  
DES APPAREILS 637 B

## RADIO-L.L.

INVENTEUR DU SUPERHÉTÉRODYNE  
5, RUE DU CIRQUE, PARIS (Champs-Élysées)

UN SUPERHÉTÉRODYNE S'ACHÈTE CHEZ SON INVENTEUR

**BON** POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE, VALABLE CHEZ L'UN DE NOS 1.200 AGENTS, FRANCE, ALGÉRIE, TUNISIE

Nom: \_\_\_\_\_ J. Sans aucun engagement de ma part, veuillez me faire une démonstration gratuite à domicile.  
Adresse: \_\_\_\_\_

DECOUPEZ CE BON ET L'ADRESSEZ A RADIO-L.L., 5, RUE DU CIRQUE - PARIS (8<sup>e</sup>)

**Mon Jardin "Mon Jardin"**  
Revue de Jardinage  
THOUARS (Deux-Sèvres)  
est le guide pratique  
des amateurs

Essai de 3 mois  
contre 2 fr. en timbres-poste

**Essai 3 mois: 2 francs**

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

OUVERTURE  
de la Liquidation Judiciaire  
du sieur MONFORT Jean  
Boulangerie à Cahors  
rue Nationale, numéro 73

Le Tribunal de Commerce de Cahors, par jugement rendu sur requête en date du 15 septembre 1936, a déclaré le sieur MONFORT Jean, boulangier à Cahors, 73, rue Nationale, en état de liquidation judiciaire; fixé provisoirement la date de la cessa-

tion de ses paiements et l'ouverture de sa liquidation judiciaire au quinze septembre mil neuf cent trente-six, nommé Monsieur E. ROLLÉS, juge-commissaire et Monsieur P. BOUDET, arbitre de commerce à CAHORS, 101, boulevard Gambetta, liquidateur.

Messieurs les créanciers de ladite liquidation judiciaire sont invités à remettre au liquidateur, dans le délai de huitaine, leurs titres de créance avec un bordereau indicatif des sommes réclamées. Ce bordereau devra être signé par le créancier ou son mandataire dont le pouvoir timbré et enregistré devra être joint.

Le Greffier,  
J.-E. SOULAS.

Les tiers-porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses au greffe, afin d'être tenus au courant des opérations de ladite liquidation judiciaire.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions des articles 442 et 491 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935.

Un pied à la Ville,

elle sera, Monsieur, votre situation pendant les mois de vacances. Organisez vos Week-Ends entre vos affaires et les séjours à la mer. Achetez une CARTE 1/2 TARIF valable pour le parcours de votre choix et qui vous permettra de voyager économiquement.

SOYEZ "DANS LE TRAIN" !

Un pied à la Campagne...

pas de bonne semaine...

La santé est le plus précieux des biens... Voici la belle saison. Profitez de chaque fin de semaine pour retarder votre provision d'air pur, de distraction et de bien-être en utilisant les BILLETS DE WEEK-END 40 à 50 % de réduction suivant la distance.

SOYEZ "DANS LE TRAIN" !

sans WEEK-END

Grands réseaux de Chemins de fer français

LES BILLETS POPULAIRES DE CONGÉ

Les Grands Réseaux croient devoir rappeler que, pour faciliter les voyages des titulaires de congés payés, ils ont mis à leur disposition, jusqu'au 31 octobre 1936, un nouveau billet de troisième classe comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix du billet simple pour chacun des trajets aller et retour pour tous parcours d'au moins 200 km. retour com-  
dée à la femme et aux enfants mineurs du titulaire du congé voyageant avec lui (demi-tarif pour les enfants de 3 à 7 ans).

Les billets populaires, dont la validité est égale à la durée du congé, avec maximum de 31 jours (séjour minimum de 5 jours, à destination) sont délivrés sur attestation de l'employeur établie sur la formule de demande fournie par les Réseaux.

Toutefois, le départ et le retour ne peuvent avoir lieu les 29 et 30 septembre.

Tous renseignements sur les billets populaires sont donnés, aussi bien aux employeurs qu'aux titulaires de congés, par la gare desservant leur localité.

### P.O.-Midi

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit populaires une couchette de 1<sup>re</sup> classe; « vous vous léverez » frais et dispos, à destination.

**CAPITAUX** procurés rapidement à ttes personnes sérieuses avec ou sans garanties hypothécaires. Etude gratuite Lamare, 191, fg Poissonnière, Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant: L. PARAZINES.

## LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Régles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associées à du Phosphate de Chaux assimilable et à l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

### TABLEAU des déclarations de culture de tabac en 1937 à faire pendant le mois de novembre 1936

NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS ET HEURES de réception des déclarations dans chaque mairie	NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS ET HEURES de réception des déclarations dans chaque mairie	NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS ET HEURES de réception des déclarations dans chaque mairie	NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS ET HEURES de réception des déclarations dans chaque mairie
<b>Arrondissement de Cahors</b>				<b>Arrondissement de Figeac</b>			
<b>CANTON DE CAHORS (Nord)</b>				<b>CANTON DE BRETENOUX</b>			
Cahors (Nord)	3, 4, 5, 6, 7 et 9, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Blars	24 et 25, de 8 h. à 12 h.	Bretenoux	(a)	Gramat	(a)
Espère	3 et 4, de 13 h. à 16 h.	Cabrerets	20, 21 et 23, de 13 h. à 16 h.	Prudhomat	5 et 6, de 8 h. à 11 h.	Alvignac	3, de 10 h. à 12 h.
Mercuès	5 et 6, de 13 h. à 16 h.	Cras	3, de 9 h. à 11 h.	St-Michel-Loubéjou	7, de 10 h. à 11 h.	Thégra	4, de 10 h. à 12 h.
Larroque-des-Arcs	21, de 13 h. à 16 h.	Lauzès	4 et 5, de 13 h. à 16 h.	<b>CANTON DE LABASTIDE-MURAT</b>			
Lamagdeleine	16, 17 et 18, de 13 h. à 16 h.	Lentillac-Lauzès	6 et 7, de 13 h. à 16 h.	Beaumat	17, de 13 h. à 14 h.	<b>CANTON DE MARTEL</b>	
Pradines (Bourg)	10, 12, 13 et 14, de 13 h. à 16 h.	Orniac	24 et 25, de 13 h. à 16 h.	Caniac	18 et 19, de 13 h. à 16 h.	Baladour	17 et 18, de 9 h. à 11 h.
Valroufié (Flaynac)	13, de 13 h. à 16 h.	Sabadel-Lauzès	9 et 10, de 13 h. à 16 h.	Fontanes-du-Causse	20, de 14 h. à 16 h.	Creyse	13 et 14, de 8 h. à 11 h.
		Saint-Martin-de-Vers	14, de 13 h. à 16 h.	Lunegarde	(a)	Cuzance	7, de 9 h. à 11 h.
		Sauliac	10, 12 et 13, de 13 h. à 16 h.	Vaillac	17, de 15 h. à 16 h.	Floirac	16, de 8 h. à 11 h.
		Sénaillac	26 et 27, de 13 h. à 16 h.	Labastide-Murat	23, de 13 h. à 16 h.	Martel	17, de 8 h. à 11 h.
		Saint-Cernin	12 et 13, de 13 h. à 16 h.	<b>CANTON DE PAYRAC</b>			
				Carayac	10, de 9 h. à 11 h.	Fajoles	17 et 18, de 8 h. à 11 h.
				Cadriac	3, de 14 h. à 16 h.	Lamothe-Fénelon	25, de 13 h. à 16 h.
				Cajarc	4, 5, 6 et 7, de 14 h. à 16 h.	Loupiac	24, de 8 h. à 11 h.
				Frontenac	14, de 9 h. à 10 h.	Masclat	19, 20 et 21, de 8 h. à 11 h.
				Gréalou	16, de 13 h. à 16 h.	Payrac	23, de 9 h. à 11 h.
				Larnagol	13, 14, 16 et 17, de 13 h. à 16 h.	Le Roc	14 et 16, de 8 h. à 11 h.
				Larroque-Toirac	17 et 18, de 9 h. à 12 h.	Nadaillac-de-Rouge	9, de 8 h. à 11 h.
				Marcilhac	5, 6, 7 et 9, de 13 h. à 16 h.	<b>CANTON DE SAINT-GERMAIN</b>	
				Montrun	12, de 9 h. à 11 h.	Concorès	9 et 10, de 9 h. à 12 h.
				Puyjourdes	18, de 14 h. à 15 h.	Saint-Germain	3, de 9 h. à 12 h.
				Saint-Chels	9, 10 et 12, de 9 h. à 11 h.	Saint-Chamarand	17, de 8 h. à 9 h.
				Saint-Jean-de-Laur	18, de 15 h. à 16 h.	Frayssinet	(a)
				Saint-Pierre-Toirac	19 et 20, de 9 h. à 12 h.	Peyrilles	30, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.
				Saint-Sulpice	3 et 4, de 13 h. à 16 h.	<b>CANTON DE SALVIAC</b>	
				<b>CANTON DE LIMOGNE</b>			
				Calvignac	20, 21, 23 et 24, de 13 à 16 h.	Rampoux	26, de 13 h. à 16 h.
				Cénevières	25, 26, 27 et 28, de 13 h. à 16 h.	Dégagnac	3, 4, 5, 6, 7 et 9, de 13 h. à 16 h.
				Lugagnac	30, de 13 h. à 16 h.	Thédirac	27, 28, de 13 h. à 16 h.
				St-Martin-Labouval	20, 21, 23 et 24, de 13 h. à 16 h.	Léobard (Bourg)	13 et 14, de 13 h. à 16 h.
				Limogne	19, de 14 h. à 15 h.	Salviac (Abbaye)	10, de 12 h. à 16 h.
				Concois	17, de 13 h. 1/2 à 16 h.	Salviac	12, 13, 14, 16, 17 et 18, de 13 h. à 16 h.
				Varaire	19, de 9 h. à 11 h.	Lavercaillère	25, de 13 h. à 16 h.
				<b>CANTON DE LUZECH</b>			
				Albas	25 et 26, de 13 h. à 16 h.	<b>CANTON DE SOULLAC</b>	
				Anglars-Juillac	6, 7 et 9, de 13 h. à 16 h.	Lacave	10, de 8 h. à 11 h.
				Bélays (Latour)	10, de 13 h. à 14 h.	Lachapelle-Auzac	5, de 8 h. à 11 h.
				Caillac (Bourg)	10, de 15 h. à 16 h.	Lamothe	6, de 9 h. à 11 h.
				Castelfranc	3 et 4, de 13 h. à 16 h.	Cieillac (Bourg)	24 et 25, de 8 h. à 11 h.
				Douelle	27, de 13 h. à 15 h.	Meyronne	12 et 13, de 8 h. à 11 h.
				Luzech	5, 6, 7, et 9, de 13 h. à 16 h.	Pinsac	21 et 23, de 8 h. à 11 h.
				Parnac	10 et 12, de 13 h. à 16 h.	Saint-Sozy	19 et 20, de 9 h. à 12 h.
				St-Vincent (Cournou)	14, de 13 h. à 16 h.	Souillac	3 et 4, de 9 h. à 12 h.
				St-Vincent (Bourg)	16, de 15 h. à 16 h.	<b>CANTON DE VAYRAC</b>	
				<b>CANTON DE MONTCUQ</b>			
				Lascabanes	16, de 13 h. à 16 h.	Bétaillé	20, de 8 h. à 11 h.
				Montcuq	(a)	Condat	21, de 9 h. à 11 h.
				Saint-Cyprien	3, de 13 h. à 14 h.	Vayrac	23, de 8 h. à 11 h.
				St-Laurent-Lolmie	3, de 14 h. 1/2 à 15 h. 1/2.	Quatre-Routes	(a)
				<b>CANTON DE PUY-L'ÉVÊQUE</b>			
				Vire	28, de 9 h. à 11 h.	Strenquels	12, de 9 h. à 11 h.
				Grézels	19, de 13 h. à 16 h.		
				Lagardelle	28, de 13 h. à 16 h.		
				Lacapelle-Cabanac	20, de 8 h. à 9 h.		
				Pescadoires	12 et 13, de 13 h. à 16 h.		
				Prayssac	14, 16 et 17, de 13 h. à 16 h.		
				Duravel	18, de 9 h. à 11 h.		
				Puy-l'Évêque	23, 24, de 13 h. à 15 h.		
				Touzac	27, de 9 h. à 11 h.		
				Montcabrier	21, de 9 h. à 11 h.		
				Soturac	26, de 9 h. à 11 h.		
				Mauroux	20, de 10 h. à 11 h.		
				St-Martin-le-Redon	25, de 9 h. à 11 h.		
				<b>CANTON DE SAINT-GÉRY</b>			
				Berganty	3 et 4, de 13 h. à 16 h.		
				Bouziès	26, 27 et 28, de 13 h. à 16 h.		
				Cours (Bourg)	16, de 8 h. à 11 h.		
				St-Michel	16, de 13 h. à 15 h.		
				Crégoles	18 et 19, de 13 h. à 16 h.		
				Esclauzels	7, de 8 à 11 h. et de 13 à 15 h.		
				Tour-de-Faure	10, 12, 13, 14 et 16, de 13 h. à 16 h.		
				Saint-Cirq-Lapopie	5, 6, 7 et 9, de 13 h. à 16 h.		
				Bouziès-Bas	19, de 13 h. à 16 h.		
				St-Géry (Bourg)	12, 13 et 14, de 13 h. à 16 h.		
				Masséries	16, 17 et 18, de 13 h. à 16 h.		
				Vers	3, 4, 5 et 6, de 13 h. à 16 h.		
				<b>Arrondissement de Gourdon</b>			
				<b>CANTON DE GOURDON</b>			
				Gourdon	4, 5, 6 et 7, de 13 h. à 16 h.		
				Anglars-Nozac	13, de 9 h. à 11 h.		
				Peyriac	10 et 12, de 13 h. à 16 h.		
				Saint-Clair	12, de 13 h. à 16 h.		
				St-Cirq-Souillaguet	17, de 10 h. à 11 h.		
				Vigan (le)	14, de 14 h. à 16 h.		
				Saint-Cirq-Madelon	9, de 9 h. à 12 h.		
				Rouffillac	16, de 12 h. à 16 h.		
				Milhac	3, de 13 h. à 16 h.		
				St-Projet	16, de 14 à 16.		